



VILLE DE LOUVIGNÉ DU DÉSERT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 25 JANVIER 2024

République Française
Département d'Ille et Vilaine

Nombre de Conseillers : en exercice 23

présents ou représentés : 21

votants : 21

Date de convocation : 18 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 janvier à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre OGER, Maire.

Etaient présents : M. OGER Jean-Pierre ; M. GOUPIL Jean-Paul ; Mme NOEL Marie-Laure ; M. LECHEVALIER Arnaud ; Mme. LEE Isabelle ; Mme GUILLOUX Christèle ; M. COSTENTIN Joseph ; Mme MOREL Monique ; M. GUERIN Jean-Pierre ; M. COUASNON Michel ; Mme MICHEL Sylvie ; M. FADIER Thierry ; Mme AUSSANT Angélique ; Mme KERGOAT Morgane ; M. MOREL Sylvain ; M. LEBANSAIS Rémy.

Absents : Mme JARDIN Marie Christelle ; M. VEZIE François.

Absents excusés : M. RAULT Pierre-Antoine ; Mme LECHEVALIER Nathalie ; Mme BADICHE-MANCEL Karine ; M. MOLVAUX Gérard ; Mme THIBAUT Angélique.

Pouvoirs : M. RAULT Pierre-Antoine donne pouvoir à M. MOREL Sylvain ;

Mme LECHEVALIER Nathalie donne pouvoir à M. GOUPIL Jean-Paul ;

Mme BADICHE-MANCEL Karine donne pouvoir à Mme GUILLOUX Christèle ;

M. MOLVAUX Gérard donne pouvoir à M. LECHEVALIER Arnaud.

Secrétaire de séance : Mme GUILLOUX Christèle.

2024-01-002 - SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

RAPPORTEUR : JP. GOUPIL

EXPOSE

Chaque année le Conseil Municipal est amené, sur proposition de la commission des finances, à délibérer sur les subventions allouées aux associations.

PROPOSITION

La commission des finances propose d'allouer aux associations et organismes des subventions selon le tableau joint en annexe.



DECISION

Le Conseil Municipal procède au vote de l'attribution des subventions :

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES	Ne prennent pas part au vote	Votant	Pour	Contre	Abstention
Associations					
VCSSL (Courses Cyclistes - juillet et septembre)		21	21		
Artisans et Commerçants du Pays de Louvigné (ACPL)		21	21		
Louvigné Rando	M. Jean-Paul GOUPIL M. Jean-Pierre GUERIN	19	19		
La Truite Louvignéenne (AAPPMA)		21	21		
Association Communale de Chasse de Louvigné		21	21		
Harmonie Saint-Martin		21	21		
Comité de jumelage Louvigné-Trendelburg		21	21		
Comité d'organisation du Rallye Touristique		21	21		
Association Histoire et Patrimoine	M. Jean-Pierre OGER	20	20		
UNC-Louvigné du désert	M. Jean-Pierre OGER M. Jean-Pierre GUERIN M. Joseph COSTENTIN	18	18		
Fédération Nationale Combattants Républicains		21	21		
A2L	M. Joseph COSTENTIN M. Jean-Pierre GUERIN	19	19		
ApiLouvigné		21	21		
Domaine scolaire					
Ecole Marie Letensorer					
Séjours et sorties scolaires		21	21		
Supports pédagogiques (Coopérative scolaire)		21	21		
RASED		21	21		
Ecole Notre Dame					
Séjours et sorties scolaires		21	21		
Supports pédagogiques (OGEC)		21	21		
Association du territoire de Louvigné					
Société d'agriculture (comice agricole)		21	21		
Office Culturel et d'Animation (OCA)	M. François VEZIE-(pouvoir) M. Joseph COSTENTIN	19	19		
ADMR	Mme. Marie-Laure NOËL	20	20		
Associations hors territoire de Louvigné					
Prévention Routière		21	21		
CLIC de Haute Bretagne	M. MOREL	20	20		

Fait et délibéré, le 25 janvier 2024

Pour extrait conforme

Le Maire

JP. OGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.